

Direction générale des services de recherche parlementaire
Direction des bibliothèques et des instruments du savoir
Unité «Demandes d'informations des citoyens»

Avis relatif à la protection des données

Les articles 15 et 16 du règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 s'appliquent au traitement des données à caractère personnel effectué par le Parlement européen.

1) Qui traite vos données à caractère personnel?

Le Parlement européen est responsable du traitement de vos données¹. L'entité chargée de veiller sur vos données à caractère personnel est l'unité «Demandes d'informations des citoyens» (Ask EP), représentée par son chef d'unité. Pour envoyer un message au responsable du traitement des données, veuillez remplir le formulaire en ligne à l'adresse suivante:

<http://www.europarl.europa.eu/atyourservice/fr/20150201PVL00027/Demandes-d'informations-des-citoyens>

2) Quelles sont les finalités du traitement de vos données à caractère personnel?

Nous traitons vos données à caractère personnel afin de donner suite à votre message. La finalité est de vous apporter une réponse ainsi que de traiter les données à des fins statistiques.

Il se peut que nous joignons une enquête de satisfaction anonyme à notre réponse. Vous êtes libre d'y participer ou non. Si vous décidez de participer à l'enquête, vous consentez à la collecte et au traitement de vos données anonymisées. Nous utiliserons les réponses pour améliorer notre service aux citoyens.

3) Quelle est la base juridique du traitement des données?

La base juridique du traitement est l'article 24 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, qui dispose que «tout citoyen de l'Union peut écrire à toute institution ou organe visé au présent article ou à l'article 13 du traité sur l'Union européenne dans l'une des langues visées à l'article 55, paragraphe 1, dudit traité et recevoir une réponse rédigée dans la même langue.»

4) Quelles sont les données à caractère personnel traitées?

Nous traitons les informations personnelles que vous fournissez lorsque vous remplissez le [formulaire de contact](#): «Nom de famille», «Prénom», «Pays de résidence», «Courriel», «Langue officielle de l'Union européenne de votre demande d'information», «Autre langue dans laquelle la réponse peut être rédigée» et «Question».

5) Comment sont traitées vos données à caractère personnel?

Les données sont traitées par l'unité «Demandes de citoyens». Pour vous fournir une réponse adéquate, il se peut que nous transmettions votre message à un autre service du Parlement européen ou à d'autres institutions ou organes de l'Union européenne.

¹ Le responsable du traitement est l'autorité publique, l'institution ou tout autre organe qui, seul ou conjointement avec d'autres, détermine les finalités et les moyens du traitement des données à caractère personnel. Il est représenté par le chef de l'entité concernée.

6) Combien de temps vos données à caractère personnel seront-elles conservées?

Nous conservons les données à caractère personnel pendant une durée maximale de cinq ans, après quoi elles sont détruites. La conservation des données à caractère personnel pendant cette période nous permet de vous fournir un meilleur service (sur la base d'une correspondance antérieure que nous avons peut-être échangée avec vous).

7) Quels sont les destinataires du traitement de vos données à caractère personnel?

Afin de vous fournir une réponse adéquate, nous pouvons transmettre votre message et vos coordonnées à un autre service du Parlement européen ou à d'autres institutions ou organes de l'Union, en particulier nos homologues de la Commission européenne (Europe Direct) et du Conseil de l'Union européenne (Service d'information au public).

En cas de menaces ou de contenus comportant des intimidations, nous pouvons partager vos données à caractère personnel avec les services du Parlement européen en charge de la sécurité et de la protection.

8) Vos données à caractère personnel seront-elles communiquées à un pays tiers ou à une organisation internationale?

Non, nous ne partagerons pas vos données à caractère personnel avec un pays tiers ou une organisation internationale.

9) Des processus automatisés² ou de profilage³ sont-ils employés pour prendre des décisions susceptibles de vous concerner?

Non.

10) Si vous n'avez pas vous-même fourni vos données à caractère personnel, où celles-ci ont-elles été obtenues?

Sans objet.

11) Quels sont vos droits?

- droit d'accès à vos données à caractère personnel;
- droit de rectification de vos données à caractère personnel et, le cas échéant:
 - droit d'effacement de vos données à caractère personnel,
 - droit à la limitation du traitement,
 - droit de vous opposer au traitement de vos données à caractère personnel;
- droit de contacter le délégué à la protection des données du Parlement européen à l'adresse data-protection@europarl.europa.eu;
- Droit d'introduire une réclamation auprès du [contrôleur européen de la protection des données](#) à l'adresse edps@edps.europa.eu

² La prise de décision est fondée exclusivement sur un traitement automatique, sans aucune intervention humaine.

³ Le profilage évalue certains aspects personnels relatifs à une personne physique, notamment la personnalité, le comportement, les centres d'intérêt et les habitudes, pour effectuer des prévisions ou prendre des décisions concernant cette personne physique. Le profilage est utilisé pour analyser ou prédire des éléments concernant cette personne physique: rendement au travail, situation économique, santé, préférences personnelles, centres d'intérêt, fiabilité, comportement, localisation, déplacements, etc.